Conditions à remplir pour postuler à l'attribution d'un échelon du Mérite Bénévole

- Junior: justifier d'un minimum de 2 années d'activités bénévoles et avant 20 ans;
- > Bronze : justifier d'un minimum de 5 années d'activités bénévoles ;
- > Argent : justifier d'un minimum de 10 années d'activités bénévoles ;
- > Or : justifier d'un minimum de 15 années d'activités bénévoles ;
- > Vermeil : justifier d'un minimum de 25 années d'activités bénévoles.

Ces critères temporels ne peuvent, à eux seuls, motiver l'attribution de cette distinction. Le mérite des postulants et les services éminents rendus et attestés seront des critères sélectifs des plus importants.

Documents à joindre : Les justificatifs signés si possible par un responsable de ces mêmes Associations ou Collectivités témoignant de l'action bénévole du postulant. En cas d'impossibilité, une attestation sur l'honneur sera exigée et des références ou attestations permettant la vérification de leurs déclarations.

Ne sont pas pris en compte les titres militaires, politiques, syndicaux ou civils susceptibles d'être reconnus et récompensés par d'autres distinctions.

DÉTAIL DES ANNÉES DE BÉNÉVOLAT

Noms et Adresses des Associations	Postes exercées : Président, Secrétaire, Trésorier,)	Années de fonctions	
		ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN
Rugby club Faverfes	Joven Reefly Ecole	NBEK	1994
" US ANVECY	11 Junior	1994	1995
Rufby club de Thônes	" Senior	2000	200 l
Rugby chil de Jacques	11 Senior	2001	2012
Rughy elub de Favorjes	nembre du CA	looy	2011
1)	Educateur	2004	2009
Male de Vesonnes	Prédident son des Écoles	2012	2017
Rughy club de Tawerfes	Président	2008	2017
Syndicat du Manay	neulre du loureau		2017
Représentant sydical des agents municipaux haine de Faverses			2017
1			
Membre du Doncar départé mental Rhône ALPES du Plateau USZ FF Rugby	11		2017
parear on the		8	